

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 528 Société : R.A.M. 182688
 Actif Pensionné(e) Autre :
Nom & Prénom : BENOUHOU D MOHAMED
Date de naissance : 29/01/48
Adresse : 3, Rue Saida 2B 20000, Casablanca, Esc B,
App 5, 5. étage, Q. Palmer, Casablanca
Tél : 0522250707 Total des frais engagés : 2097 Dhs
GSM : 0666880619

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. KITANE Younes
Médecine Interne
184, Av. 2 Mars Casablanca
Tél: 05 22 81 58 89 - GSM: 06 61 31 23 48
INPE: 91185975

Date de consultation : 19 DEC 2023

Nom et prénom du malade : SEGUOUHOUD M. Age : 81 ans

Lien de parenté :

Lui-même Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

hypothèse de l'hypertension

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 05/12/2023

Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNIDP N°: A215 / 2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11.12.2021	Consultation	U-M-17		DR. VITALE Yves Medecin Dentiste Casablanca 21/12/2021

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE LM 26, bis Rue Salontius Ange Rue de Rome Casablanca Tel: 05 22 85 43 93 Tel: 06 00 06 07 08 Ref: 118333 ICF 002174138899112121		1.243,00

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
BIOMEDICA INPE: 00068667900005	26.12.2021	2025 B210 4PC	300,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
BIOMEDICA INPE: 00068667900005	01.12.2021	33/0	2			494,00

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

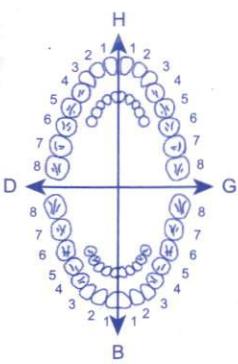
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

ODF PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
	00000000	00000000
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
B		



(Création, remont, adjonction)

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr Younes KITANE
Spécialiste en Médecine Interne
Tufts University, Boston USA

**Maladies Autoimmunes
M.Rhumatismales
Biothérapie
Check-up**

Casablanca le

19.12.2023

الدار البيضاء في ..

الدكتور يونس كتان
اختصاصي في الأمراض الباطنية
جامعة تاقفوس بوسطن أمريكا

183 Angle BD 2 Mars et BD El Fida Résidence La Perla Étage 5 Appt 25

 cabinetmedecineinterne@gmail.com / cabinet.kitane@gmail.com 05 22 81 58 89

6 118001 040049

Fabricant :
HERMES PHARMA GmbH
ALLGAU 36 - 9400 WOLFSBERG
AUTRICHE
BOTTU SA PPV : 107DH70

6 118001 040049

Fabricant :
HERMES PHARMA GmbH
ALLGAU 36 - 9400 WOLFSBERG
AUTRICHE
BOTTU SA PPV : 107 DH 70

6 118001 040049

Fabricant :
HERMES PHARMA GmbH
ALLGAU 36 - 9400 WOLFSBERG
AUTRICHE
BOTTU SA PPV : 107DH70

6 118001 040049

Fabricant :
HERMES PHARMA GmbH
ALLGAU 36 - 9400 WOLFSBERG
AUTRICHE
BOTTU SA PPV : 107DH70

6 118001 040049

Fabricant :
HERMES PHARMA GmbH
ALLGAU 36 - 9400 WOLFSBERG
AUTRICHE
BOTTU SA PPV : 107 DH 70

6 118001 040049

Fabricant :
HERMES PHARMA GmbH
ALLGAU 36 - 9400 WOLFSBERG
AUTRICHE
BOTTU SA PPV : 107DH70

Lot: C90374
07 2024
74 DH 60
070526

Dr Younes KITANE

Spécialiste en Médecine Interne

Tufts University, Boston USA

Maladies Autoimmunes

M.Rhumatismales

Biothérapie

Check-up

الدكتور يونس كتان

خبير في الأمراض الباطنية

جامعة تافيس بوسطن أمريكا

أمراض المناعة الذاتية

أمراض الروماتيزم

الأدوية البيولوجية



Casablanca le

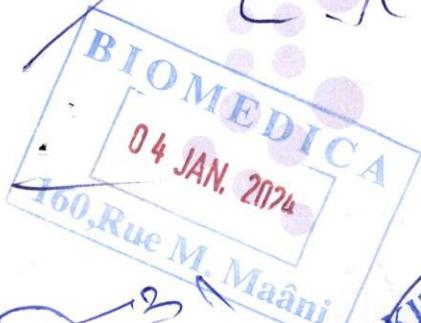
19 DEC 2023

الدار البيضاء في

Beïrouh
Dakar

✓ Consultation
8:00

CRL



184 Angle BD 2 Mars et BD El Fida Résidence La Perla Étage 5 Appt 25



cabmedecineinterne@gmail.com / cabinet.kitane@gmail.com



05 22 81 58 89

Dr Younes KITANE

Spécialiste en Médecine Interne

Tufts University, Boston USA

Maladies Autoimmunes

M.Rhumatismes

Biothérapie

Check-up

الدكتور يونس كتان

الخصاصي في الأمراض الباطنية

جامعة تافيس بوسطن أمريكا

أمراض المناعة الذاتية

أمراض الروماتيزم

الأدوية البيولوجية

Casablanca le.....

19/12/2023

Younes
Kitane

NFS

PLK

Calceum

Uhoschrom



med 40

Dr. KITANE Younes
Médecine Interne

184 Angle BD 2 Mars et BD El Fida Résidence 29, Av. 2 Mars Casablanca
T: 05 22 81 58 89 - GSM: 06 61 31 23 48
INPE: 91 74 97 95



184 Angle BD 2 Mars et BD El Fida Résidence 29, Av. 2 Mars Casablanca Etage 5 Appt 25



cabmedecineinterne@gmail.com / cabinet.kitane@gmail.com



05 22 81 58 89



مختبر بيموديكا
Laboratoire BIOMEDICA

Dr. Fathallah Harim

Pharmacien Biologiste

A. Interne du C.H.U. de Grenoble

A. Chef du Laboratoire d'Hygiène

Docteur : KITANE YOUNES

Nom : Mr BENOUEHOUD MOHAMED

Prél. le : 20/12/2023

Réf : HLR40

Édité le : 20/12/2023

Resultats Unités Valeurs Normales

HEMATOLOGIE

NUMERATION FORMULE- Sysmex XN-350

HEMATIES.....	5 172 000	/mm3	[4 500 000 -- 6 100 000]
HEMOGLOBINE.....	14.8	g/dl	[13 -- 17]
HEMATOCRITE.....	47.2	%	[40 -- 55]
- VGM.....	91.26	μ3	[80 -- 100]
- CGMH.....	31.36	%	[32 -- 36]
- TGMH.....	28.62	pg	[27 -- 32]
LEUCOCYTES.....	7 800	/mm3	[4 000 -- 10 000]
POLY. NEUTROPHILES.....	52.8	%	
Soit	4 118.4	/mm3	[1 700 -- 7 000]
POLY. EOSINOPHILES.....	2.4	%	
Soit	187.2	/mm3	[50 -- 500]
POLY. BASOPHILES.....	0.7	%	
Soit	54.6	/mm3	[10 -- 100]
LYMPHOCYTES.....	34.5	%	
Soit	2 691	/mm3	[1 400 -- 4 000]
MONOCYTES.....	9.6	%	
Soit	748.8	/mm3	[100 -- 1 000]
PLAQUETTES.....	221 000	/mm3	[150 000 -- 400 000]

LABORATOIRE
BIOMEDICA

160, Rue M. Maâni - CASABLANCA

Page 1



مختبر بيومديكا
Laboratoire BIOMEDICA

Dr. Fathallah Harim

Pharmacien Biologiste

A. Interne du C.H.U. de Grenoble

A. Chef du Laboratoire d'Hygiène

Facture

Référence : HLR40

Nom : Mr.BENOUHOUD

Date : 20/12/2023

Prenom : MOHAMED

Docteur : KITANE YOUNES

ANALYSES DEMANDEES	Total en B	Total TTC
CALCIUM	30	40.20 DH
CPK	100	134.00 DH
NFS	80	107.20 DH
PHOSPHORE	40	53.60 DH
Prélèvement + Deplacement + Divers ...	0	25.00 DH
	250 B	360.00 DH TTC

EN VOTRE AIMABLE REGLEMENT

250 B

360.00 DH TTC

Casablanca 20/12/2023


BIOMEDICA
IF : 41703944
INPE : 093000115
I.C.E : 001688679000032



مختبر بيومديكا
Laboratoire BIOMEDICA

Dr. Fathallah Harim

Pharmacien Biologiste

A. Interne du C.H.U. de Grenoble

A. Chef du Laboratoire d'Hygiène

Facture

Référence : IAT31

Nom : Mr.BENOUEHOUD

Date : 04/01/2024

Prenom : MOHAMED

Docteur : KITANE YOUNES

ANALYSES DEMANDEES	Total en B	Total TTC
CORTISOL A 8 H	250	335.00 DH
PROTEINE C REACTIVE	100	134.00 DH
Prélèvement + Déplacement + Divers ...	0	25.00 DH

EN VOTRE AIMABLE REGLEMENT

350 B 494.00 DH TTC

Casablanca 04/01/2024

BIOMEDICA
IF : 41703944
INPE : 093000115
I.C.E : 001688679000032



مختبر بيومديكا
Laboratoire BIOMEDICA

Dr. Fathallah Harim

Pharmacien Biologiste

A. Interne du C.H.U. de Grenoble

A. Chef du Laboratoire d'Hygiène

Docteur : KITANE YOUNES

Nom : Mr BENOUEHOUD MOHAMED

Prél. le : 04/01/2024

Réf : IAT31

Édité le : 04/01/2024

Resultats Unités Valeurs Normales

SEROLOGIE

CORTISOL 8H

Résultat.....

43.9 µg/L

Val. usuelles: 54.92 à 287.42 µg/L.
i-Chroma II, T. immunofluorescence

PROTEINE C REACTIVE

RESULTAT.....

5.62 mg/l

Valeurs usuelles : 1 à 6 mg/l.

Automate Biosystems A25

Dr.HARIM

LABORATOIRE
BIOMEDICA
160, Rue M. Midani - Casablanca